

#### 4. LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

La situation économique et sociale nationale, européenne et mondiale nécessite une intervention de toutes les forces syndicales à tous les niveaux de prise de décision qu'ils soient européens ou mondiaux. Le syndicalisme international ne peut remplacer le syndicalisme dans chaque pays mais il en est un complément indispensable. Le syndicalisme international doit passer de la représentation à l'action car il est indispensable de créer des rapports de forces sur le plan européen et mondial. Le Snés, dans son action internationale et au sein de la FSU, doit contribuer à le faire évoluer vers une dynamique plus revendicative et combative.

- Pour atteindre cet objectif, le SNES doit prendre des initiatives avec d'autres organisations membres des mêmes internationales, relayer les luttes nationales et leur donner le plus grand écho possible dans notre presse et notre site.

Au niveau européen, le CSEE pourrait faire davantage dans plusieurs directions ; il doit :

- fournir des outils aux syndicats membres pour décrypter les analyses produites au niveau européen (Eurydice) ou par l'OCDE, et ainsi leur fournir un appui pour leurs campagnes ou luttes nationales ;
- lancer des actions (pétitions, campagnes, rassemblements...) sur des sujets qui concernent tous les enseignants européens : salaires, conditions de travail, précarisation croissante...
- interpellier les interlocuteurs politiques au niveau européen (Commission Européenne, Parlement Européen) pour exprimer ses analyses sur les politiques menées, les directives émises ;
- jouer pleinement son rôle de branche de la CES, pour promouvoir des actions larges et offensives au niveau européen.

Le SNES doit approfondir ses contacts avec les syndicats membres du CSEE, de manière bilatérale ou multilatérale, pour promouvoir cette conception d'un syndicalisme d'action au niveau européen, autonome dans la définition de ses priorités et de ses actions.

Au niveau mondial, la construction d'actions concrètes est naturellement plus compliquée encore qu'au niveau européen.

Les types d'interventions à effectuer sont de même nature qu'au niveau européen. Par exemple, l'IE doit commencer par intervenir, avec les organisations syndicales nationales, auprès des organismes mondiaux non démocratiques (FMI, Banque Mondiale) pour dénoncer les contreparties néfastes imposées aux pays qu'ils soutiennent financièrement.

- Ces actions ne peuvent être déconnectées des actions nationales. Les organisations nationales doivent y avoir toute leur place et pouvoir s'y exprimer.

Pour le SNES, ce lien doit être assuré en associant plus étroitement les syndiqués et les S3 à l'action internationale. Une implication systématique de ceux-ci doit être recherchée.

- Dans les printemps démocratiques, des soulèvements populaires contre la corruption et l'absence des libertés fondamentales, pour la dignité, la justice, le droit au travail, une répartition équitable des richesses et un développement régional équilibré, souvent soutenus ou initiés par des organisations syndicales, ont vu le jour dans les pays arabes depuis décembre 2009. Le SNES doit s'engager concrètement pour soutenir ces mouvements et faire en sorte que le syndicalisme international joue tout son rôle dans les luttes pour le progrès social

Au niveau de la solidarité, le syndicalisme international est confronté à de nombreuses situations de non respect des droits syndicaux voire de répression comme en Turquie où 25 dirigeants d'EGITIM-SEN ont été condamnés à des peines de prison.

- Pour dépasser le discours nécessaire, le SNES doit rechercher toutes les convergences d'actions avec les acteurs internationaux comme les institutions de l'ONU, les syndicats et les ONG.

- Ces questions doivent faire l'objet d'un suivi intersyndical, qui facilite les interventions auprès des autorités, Ministère des Affaires Etrangères notamment.

Les organisations syndicales internationales doivent agir, par des courriers, des pétitions, et également des délégations sur place. Notre presse et notre site doivent aussi assurer ce suivi.

Le SNES constate l'absence d'affiliation internationale de la FSU.

La CES peine à sortir des seules actions de lobbying auprès des institutions européennes, la visibilité médiatique des euro-manifestations, notamment celle du 29 février 2012, devraient pousser la CES et les

syndicats français qui en sont membres à proposer de véritables mots d'ordre de grève européenne. Les attaques libérales sont organisées au niveau européen, le syndicalisme doit construire des ripostes à ce niveau qui ne peut être délaissé.

La relance des adhésions à la CES, à la CSI et à l'ISP doit être complémentaire de l'investissement du SNES et de la FSU dans les forums sociaux. Le SNES propose que la FSU intègre la CES, la CSI et l'ISP, et contribue activement à la création et au développement d'un pôle combatif dans ces structures. Tout doit être mis en œuvre pour que ces demandes soient faites et aboutissent, la FSU ne peut pas rester en dehors du monde des Organisations syndicales internationales. Il serait nécessaire que soit établi un bilan de l'activité de la FSU dans les différents forums sociaux.

L'activité internationale de la FSU est insuffisante.

La FSU doit y consacrer davantage de moyens militants, travaillant dans un secteur à part entière et non seulement dans un collectif d'animation.

L'activité internationale de la FSU doit avant tout être syndicale, ce qui n'exclut évidemment pas la participation active à de nombreux autres champs (altermondialisme notamment).

Il faut par exemple travailler à la construction de relations bilatérales actives avec des Fédérations de Services Publics dans des pays européens, et hors-Europe.